

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
« Devenir socialement autonome ».....	5
Conséquences de l'autonomie	6
01 QUE FAUT-IL PRÉVOIR AVANT DE PRENDRE SON AUTONOMIE ?	7
1. Se loger.....	7
1.1 Comment trouver un logement ?	7
1.2 Questions à se poser lors d'une visite d'un logement	8
1.3 Louer un logement, signer un contrat de bail	8
2. Les démarches administratives	9
2.1 Changement de domicile	9
2.2 Signaler le changement de domicile	10
3. Le maintien des droits sociaux.....	10
3.1 Les allocations familiales	10
3.2 La mutuelle	12
02 LA SITUATION FINANCIÈRE	13
1. Établir un budget	13
2. Les parents doivent-ils aider financièrement ?.....	13
3. Les allocations d'études	14
3.1 Les allocations d'études de la Fédération Wallonie-Bruxelles	14
Principe de base	14
Quelques notions à propos de l'allocation provisoire.....	15
3.2 Les autres formules.....	15
Les services sociaux des Hautes écoles et des Universités.....	15
Les bourses provinciales.....	15
Les bourses privées.....	16
Les banques.....	16
4. Le travail étudiant	16
4.1 Le contrat d'occupation d'étudiant	16
4.2 Quelques pistes pour trouver un job étudiant	18
5. Fiscalité	19
5.1 Le jeune et les impôts.....	19
5.2 Les parents et les impôts	20
03 COMMENT FAIRE FACE AUX DIFFICULTÉS ?	22
1. L'aide financière au sein de la famille	22
1.1 La contribution alimentaire	22
1.2 L'obligation de secours	24
Qui a droit à cette obligation de secours ?	25
Que fait le juge ?	25
Celui qui peut fournir l'aide	25
Quelles formes peut prendre cette obligation de secours ?	25
1.1 Que se passe-t-il si le parent ne paie pas la contribution alimentaire ?.....	26
La délégation de sommes (pour les pensions alimentaires à venir).....	26
Saisie par huissier de justice.....	26
Plainte à la police pour abandon de famille.....	27
2. Un recours judiciaire	27
2.1 La médiation.....	27
2.2 La conciliation par la chambre de règlement à l'amiable	28
Principe.....	28
La conciliation À ses limites.....	29
2.3 L'action judiciaire devant le tribunal de la famille	29
La requête.....	29
La citation.....	30
L'audience d'introduction	32
Après l'audience d'introduction	33
3. L'aide du CPAS	34
3.1 Le jeune peut-il s'adresser au CPAS avant son départ ?.....	34
3.2 Faire une demande d'aide après le départ.....	35
3.3 Quelles aides du CPAS ?	35
Le droit à l'intégration sociale.....	35
Peut-on obtenir plus que le revenu d'intégration sociale ?.....	37
Quelques autres exemples d'aides	37

3.4	Le recours aux parents débiteurs alimentaires.....	38
	Que peut-on faire pour éviter le recours auprès des parents débiteurs ?.....	39
3.5	Quel est le montant de revenu d'intégration sociale ?.....	39
3.6	La récupération des aides.....	39
	Faut-il rembourser ?.....	39
	Peut-on récupérer l'aide auprès des parents ?.....	40
3.7	Devant le CPAS.....	40
	La demande.....	40
	Compétence territoriale du CPAS.....	40
	Urgence.....	41
	Décision du CPAS.....	41
04	QUE FAIRE SI ON NE S'Y RETROUVE PAS DANS TOUTES CES AIDES ?	42
1.	Une aide psychologique et peut-être une médiation familiale libre	42
2.	L'aide juridique.....	43
2.1	L'aide juridique de première ligne.....	43
2.2	L'aide juridique de deuxième ligne.....	43
3.	L'assistance judiciaire	45
4.	Trouver un avocat spécialisé.....	45
	D'autres consultations juridiques	45
5.	Une aide sociale.....	45
ANNEXE	49
	Frais mensuel.....	49
	Frais annuels	50
	Les droits d'inscription.....	50
	Les droits d'inscription complémentaires (DIC)	52
	Les autres frais "coût réel" (DAC).....	52
	Bail	53
	Estimation pour un jeune isolé qui suit un enseignement supérieur, non boursier.....	53
CLAUDE DE NON-RESPONSABILITÉ	54